

Le 14 mars 2022

COMMUNIQUE DE PRESSE

DOTATIONS FINANCIERES EXCEPTIONNELLES ACCORDEES AU CH DE SEDAN ET AU CHS BELAIR

L'ARS COMPLETE SON AIDE FINANCIERE ACCORDEE AUX ETABLISSEMENTS SANITAIRES ET MEDICO-SOCIAUX ARDENNAIS DANS LE CADRE DU SEGUR DE LA SANTE

L'ARS Grand Est vient d'accorder une dotation supplémentaire de 1 million d'euros au CH de Sedan et de 3,960 millions d'euros au CHS Bélaïr afin de soutenir des projets d'investissements relatifs aux soins de suite et à la santé mentale. Cette enveloppe complète celle de 20,7 millions notifiée dans le cadre du Ségur de la Santé, aux établissements sanitaires et médico-sociaux du département, en décembre 2021, pour moderniser et développer l'offre de soins, alléger le poids de leur dette et améliorer les conditions de travail des soignants. Des soutiens ont également été attribués à l'été 2021 afin de développer des projets médico-sociaux et sanitaires pour (pédiatrie à Sedan, coronarographie, Les campanules).

Cette dotation supplémentaire d'un million d'euro accordée au CH de Sedan va servir à améliorer les conditions d'hospitalisation des patients. Associée à celle versée par le Conseil régional, elle va aussi permettre une rénovation complète des trois services de médecine et de soins de suite implantés à l'hôpital de Sedan. Ces travaux d'ampleur vont être organisés par tranche de 2022 à 2024 afin de conserver la continuité de l'activité.

La seconde dotation exceptionnelle porte sur le projet immobilier de l'établissement de santé mentale du département comprenant une reconstruction des unités d'admission. **Sur la base de la qualité du dossier porté par le CHS de Bélaïr et de son adéquation aux orientations régionales, l'ARS Grand Est a arbitré un soutien financier d'un montant de 3,96 millions d'euros.**

Ségur de la santé dans les Ardennes : 20,7 millions d'euros d'investissement

Le volet investissement du Ségur de la Santé est une opportunité à la fois par l'ampleur des aides à l'investissement allouées, mais aussi par une méthode de concertation renouvelée et menée avec l'ensemble des acteurs locaux et élus, pour définir les clés de répartition de cette allocation financière (16 septembre à Nancy et du 11 octobre dans les Ardennes).

Pour les établissements de santé du département :

- **Reprise de la dette des établissements participant au service public de santé d'un montant de à 8,945 millions d'euros**
Ce soutien financier, qui est versé sur une période de 10 ans, permet de libérer des marges de manœuvre à la fois au titre de la gestion courante des établissements et au titre des investissements courants nécessaires à leur bon fonctionnement.

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



- **Investissements du quotidien d'un montant d'1,590 millions d'euros**
Ces subventions d'investissements, versées en 2021 à tous les établissements de santé du département, permettent d'améliorer immédiatement le fonctionnement quotidien des services en remettant à niveau les investissements courants, qui ont un fort impact sur les conditions de travail des personnels et sur la qualité des soins.
- **3 millions d'euros notifiés en 2021 aux établissements pour développer l'accès aux soins et réduire ainsi les inégalités sociales d'accès en santé**
Cette enveloppe spécifique a été allouée au département des Ardennes compte tenu de ces indicateurs de précarité défavorables. Ces crédits ont fait l'objet d'un appel à projets auprès des établissements de santé.

Par ailleurs, l'ARS Grand Est a souhaité soutenir le projet d'un pôle départemental d'oncologie regroupant les activités de radiothérapie, de chimiothérapie et de médecine nucléaire sur le site hospitalier de Charleville-Mézières, associant le CHI Nord-Ardennes, les radiothérapeutes libéraux et l'institut Jean Godinot. **Au titre des enveloppes Ségur, le CHI Nord Ardennes bénéficie ainsi d'une aide de 11,9 millions d'euros.**

Pour les établissements médico-sociaux du département :

En ce qui concerne les établissements accueillant des personnes âgées dans le département, **l'octroi d'une enveloppe de 1,177 millions d'euros permet de subventionner des projets de rénovation thermique et d'amélioration des conditions d'hébergements des résidents.**

En ce qui concerne le secteur des personnes en situation de handicap, **l'ARS Grand Est soutient financièrement le projet porté par la MAS des Campanules**, consistant en la mise en place d'une plateforme d'accompagnement et de vie sociale pour adultes handicapés ainsi que de places d'accueil de jour, pour un montant de **400 000 euros**.

Lancement de la phase 2 du Ségur de la Santé

Une seconde phase d'instruction et de financement des projets d'investissements majeurs et structurants pour les territoires du Grand Est sera lancée à partir du mois d'avril.

Tableaux en annexes

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr

Annexe : détail des projets soutenus

Liste des projets soutenus dans le cadre de la réduction des inégalités sociales de santé

Porteur	Site/Service	Projet	Subvention allouée
Centre Hospitalier Intercommunal Nord Ardennes (CHInA)	Centre de Lutte AntiTuberculeuse (CLAT)	Aller vers les populations vulnérables - Lutter contre les inégalités de santé sur le territoire des Ardennes en matière de prise en charge du parcours « prévention de lutte contre la tuberculose »	21 170 €
	Site de Charleville-Mézières - Oncologie	Réhabilitation des locaux d'hospitalisation partielle d'oncologie sur le site de Charleville-Mézières	562 258 €
	Site de Nouzonville et Fumay	Mise en place de cabines de téléconsultation permettant aux patients de Nouzonville et de Fumay d'avoir accès à des consultations spécialisée	110 000 €
	Site de Sedan	Réhabilitation des locaux hospitaliers mis à disposition du Centre de Planification et d'Education familiale de Sedan, dans lesquels se déroulent les consultations pré-IVG	52 596 €
	Site de Sedan	Projet de renouvellement du monitoring des urgences	100 000 €
	Site de Sedan	Réhabilitation d'un service de médecine	970 450 €
Clinique de la Pointe	Addictologie	Recours à la réalité virtuelle pour les patients souffrant d'addictions (sevrage tabagique/alcoolique, prise en charge des troubles alimentaires à l'origine de l'obésité et/ou du diabète, addiction aux jeux)	23 500 €
Groupe Hospitalier Sud Ardennes (GHSA)	Sites de Rethel et Vouziers	Extension et réhabilitation du service d'imagerie médicale	773 926 €
UGE CAM	Site de Warnécourt – CRFE	Développer une offre de rééducation en réalité virtuelle des patients	12 500 €
Centre Hospitalier Béclair	Site de Charleville-Mézières	Installation de l'atelier Marionnettes au sein du dispositif ambulatoire	173 600 €
	Site de Rethel	Regroupement des 3 structures de psychiatrie adultes et enfants au sein d'un même bâtiment	200 000 €

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Liste des dossiers retenus en 2021 dans le cadre du soutien aux établissements accueillant des personnes âgées :

CHINA : Centre de Santé : Charleville-Mézières : subvention de 232 000€ (59,8 % des dépenses totales)

Réfection locaux communs : 4 salles de soins, 10 salles de bains communes, 4 offices alimentaires.

Vestiaires professionnels.

Optimisation du contrat de réseau de chaleur.

Réfection des VMC : optimisation de la qualité de l'air.

Menuiseries extérieures cages d'escaliers.

Travaux sur l'enveloppe du bâtiment : isolation par l'extérieur et remplacement de la toiture

CHINA : EHPAD de Glaire : 700 000 € (58,4 % des dépenses totales)

Réfection des toitures terrasses.

Réhabilitation énergétique pour mise en conformité.

Isolation du bâtiment par extérieur. Remplacement des chaudières.

Mise en place d'un système de gestion centralisée des performances énergétiques.

EHPAD Porte de France : Rocroi : 245 000€ (54,7 % des dépenses totales)

Remplacement des menuiseries extérieures.

Remplacement des radiateurs.

Prestations intellectuelles.

Liste des dossiers supplémentaires, soutenus financièrement par l'ARS Grand Est en 2021

- CHINA :
 - 1 million d'euros pour la rénovation complète d'un service d'hospitalisation à Sedan
 - 890K€ de soutien complémentaire au pôle départemental d'oncologie
 - 56K€ d'accompagnement pour l'achat d'un logiciel informatique nécessaire à l'activité de coronarographie
 - 75K€ permettant la rénovation et la sécurisation des unités de pédiatrie du CHInA (Charleville-Mézières et Sedan)

- CH Béclair : 3,960 millions d'euros au titre du projet immobilier porté par l'établissement

Contact presse

ARS Grand Est : ars-grandest-presse@ars.sante.fr